



Référentiel du formateur ASP

Jean-Pierre Obin

Inspecteur général de l'éducation nationale honoraire

Mai 2018

Le formateur utilisant l'ASP possède des compétences spécifiques situées dans deux registres différents : il est animateur d'un groupe de personnes en formation, il est également formateur au service d'une institution.

Formateur institutionnel

Avant l'étude de cas

- Intégration à un dispositif institué : définition des objectifs, place, périodicité, modalités, responsabilités, etc.
- préparation matérielle d'une séquence : désignation ou recrutement, puis information des stagiaires, matériel de recherche en ligne, etc.
- préparation personnelle de l'analyse de la situation.

Lors de l'étude de cas

- Apports de connaissances jugés nécessaires sur le droit, la morale et l'éthique ;
- synthèse et commentaires éventuels ;
- positionnement éthique de loyauté institutionnelle.

Après l'étude de cas

- Évaluation de la séquence et du dispositif ;
- exploitation des acquis pour de nouvelles interventions.

Animateur d'un groupe

Préparation d'une situation professionnelle (cas réel)

- Consignes de recherche et d'écriture, forme, délais, etc.
- choix d'une situation et d'un auteur ;
- gestion de l'arrêt de la narration et de la fin de l'histoire ;
- respect de l'anonymat, retouches au texte, etc.

Analyse d'une situation professionnelle en groupe

- Gestion du respect de la méthodologie-type ;
- gestion du temps et des différentes phases ;
- régulation des interactions entre les personnes ;
- clarification et reformulation des propos des stagiaires ;
- gestion des personnes, notamment l'auteur du cas et certains stagiaires ;
- respect de la neutralité méthodologique.